

QUELS DISPOSITIFS PUIS-JE MOBILISER POUR PRENDRE EN CHARGE MA FORMATION ?

**MA STRUCTURE A MOINS
DE 50 SALARIÉS ?**
ON PARLE ICI D'UNE MOYENNE
ANNUELLE AU 31 DÉCEMBRE EN ETP,
TOUS SALARIÉS CONFONDUS

OUI

NON

**MA STRUCTURE A UNE
CONVENTION
COLLECTIVE ?**

Ma structure a une
convention collective ?

OUI

NON

OUI

NON

Je bénéficie des fonds
conventionnels

Je bénéficie des
fonds légaux

J'ai accès aux fonds
conventionnels de ma
branche

Aucune prise en
charge

**PDC-
50**

LE +

**PDC
-50**

3 DAF annuelles

PIC IAE et
autres accords
de branches

3 DAF annuelles

Enveloppes
Transition Eco et
Transition Numérique

Enveloppes
Transition Eco et
Transition Numérique

Actions
collectives par
branche

FNE Transition Eco

FNE Transition Eco

Actions collectives
inter branches

Actions collectives
inter branches

1

**JE CONNAIS MES
ENVELOPPES DISPONIBLES
CUMULATIVES**

EN ME POSANT LES BONNES
QUESTIONS JE SAIS SUR QUELS
DISPOSITIFS JE ME POSITIONNE

2

**JE M'INSCRIS AUPRES DU
RÉSEAU**

QUI REALISE DES DEVIS EN
PRIORITÉ :

- ENVELOPPES TRANSITIONS ET FNE
 - PIC IAE ET DAF
 - ACTIONS COLLECTIVES MONTEES PAR LE RNRR
- DANS LA LIMITE DES FONDS
DISPONIBLES**

PETIT LEXIQUE DE LA FORMATION



! LE RÉSEAU EST LÀ POUR ME RENSEIGNER SUR LES DISPOSITIFS QUE JE PEUX SOLLICITER, TOUT AU LONG DE L'ANNÉE.

UNE DAF : c'est une Demande d'Aide Financière.

UNE BRANCHE : est déterminée par la convention collective à laquelle on adhère, qui représente un secteur professionnel.
exemple : Branche des ACI, IDCC 3016 (convention des ACI)
Branche des Régies de Quartier, IDCC 3015 (convention des RdQ) etc...

ACCORD DE BRANCHE : accord signé entre les différentes parties d'un secteur professionnel regroupant plusieurs types de Conventions Collectives.
exemple : accord de branche Animation souscrite par tous les adhérents à la Convention Collective ECLAT
accord de branche PIC IAE et Convention Collective relative aux activités d'un ACI

FONDS CONVENTIONNELS : Fonds privés-publics accessibles sur convention suite à des négociations entre branches professionnelles et OPCO.

FONDS LÉGAUX : Dispositif universel de l'Etat, fonds publics.

FNE : Dispositif supplémentaire légal ouvert exceptionnellement de la part de l'Etat sur la Transition Ecologique, enveloppe Nationale à laquelle tout le monde peut souscrire.

L'ENSEMBLE DES DISPOSITIFS (DAF, ENVELOPPES TRANSITION ECO OU NUMERIQUE, FNE, ACTIONS COLLECTIVES ...) SONT CUMULATIFS.